

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 18/2018

le 5 septembre 2018

Abattage et remplacement de treize érables à l'avenue de Jaman.

1003-ADM-1808-PAD-rc-Comm18-Av_Jaman-Remplacement_erables.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Suite à l'affichage au pilier public du 20 novembre au 20 décembre 2017 du remplacement de treize érables par des pommiers tiges d'ornement se trouvant le long de l'av. de Jaman, cinq oppositions ont été déposées. Ces oppositions ont été levées et il a été répondu à chaque opposant en date du 18 janvier 2018. Aucun recours de la part des opposants n'a été déposé dans le délai légal.

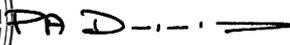
Ces travaux ont été décidés pour des raisons d'entretien et de sécurité par rapport à la ligne de chemin de fer. Ils seront entrepris durant l'automne 2018 par le Secteur parcs et jardins.

Il sera également procédé au remplacement de la haie plantée entre les érables, compte tenu de son mauvais état sanitaire.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

  
Alain Grangier Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 20 août 2018

